

<http://ugtg.org/spip.php?article2098>



PA MANNYÉ CHARLY TIRÉ PINARD AN GRIF A TOTAL SOLIDARITÉ ÉPI TRAVAYÈ O KONBA



- La Centrale UGTG -
Date de mise en ligne lundi 7 avril 2014

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

CAMARADES, TRAVAILLEURS, PEUPLE DE GUADELOUPE,

Au lendemain du congrès de l'UGTG, les attaques contre les travailleurs sont toujours à l'ordre du jour. Gadé sa :

► **mardi 08 avril, Charly LENDO est convoqué devant le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre. Il est poursuivi pour homicide involontaire causé indirectement, blessures involontaires, mise en danger des personnes et entrave à la circulation.**

Il est notamment tenu pour responsable de la mort accidentelle d'un jeune motard survenu en février 2009 dans le cadre de la mobilisation du LKP.

Il y a quelques semaines, le documentaire de M6, décrivant la Guadeloupe comme un pays de violences, avait suscité de nombreux commentaires. Et ce sont ces mêmes offusqués qui, se déchargeant de toute responsabilité, accusent les Syndicats et le LKP d'être la source de cette situation. Ce documentaire a été diffusé un mois après l'arrivée de Gilles Leclair, préfet chargé de la sécurité envoyé par Manuel Valls et quelques semaines avant le procès de Charly LENDO et la tenue du Colloque du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice (CNCEJ) prévu en Guadeloupe du 2 au 4 avril sur « le traitement de l'homicide, le trafic de stupéfiants et le blanchiment d'argent. Selon ces experts : « ... Le bassin caribéen est mondialement connu comme la plaque tournante du trafic de stupéfiants, mais aussi comme l'une des zones privilégiées pour les paradis fiscaux, le taux d'homicides dans cette région se situe parmi les plus élevés dans le monde. »

Ce sont peut-être des coïncidences mais trop de coïncidences tuent le hasard !

En fait, cela prend donc l'allure d'une savante préparation dans le but de légitimer la répression contre ceux qui luttent contre la pwofitasyon et singulièrement contre les militants syndicaux.

Encore une fois, il s'agit, pour l'Etat français de diaboliser les syndicalistes et de criminaliser l'action syndicale. Dans cette période de remise en cause des garanties sociales (Accord National Interprofessionnel - Pacte de responsabilité - Non respect de l'Accord salarial Jacques BINO - Refus de négocier dans les branches). L'Etat, à la solde du patronat, met tout en oeuvre pour faire taire ceux qui luttent. Les choses sont claires : ils veulent faire taire l'UGTG par tous moyens afin de mieux dépouiller les travailleurs et le Peuple de Guadeloupe. Depuis le mouvement de 2009, ce sont près de 90 militants syndicaux qui sont poursuivis et/ou condamnés par la justice coloniale.

► **Jocelyn PINARD, a entamé une grève de la faim depuis le 10 Mars 2014. Un temps devant le siège de TOTAL à Jarry, il est désormais devant le palais de la mutualité, symbole de la contestation et de la résistance.**

Que réclame t-il sinon justice et réparation. Jugez-en vous mêmes :

En 2001, onze travailleurs sont licenciés à la Station TOTAL de Valkanaers à Gourbeyre. A l'issue de cette liquidation d'entreprise, six d'entre eux dont Jocelyn PINARD, décident de créer leur propre entreprise afin de

reprendre l'activité de vente de carburants. TOTAL s'y oppose en déclarant la ruine du fond de commerce. En fait, il s'agissait là d'une sombre manoeuvre destinée à écarter les « 6 meneurs de l'UGTG » de la reprise d'entreprise mais aussi permettre à TOTAL de se soustraire de son obligation de reprise des contrats de travail en application de l'article L122-12 ancien du code du travail qui prévoit le transfert des contrats de travail au propriétaire du fond de commerce, en l'occurrence TOTAL. **FON-LA RUINÉ - AN PAKA DWÉ VOU é tousa an konplosité épi likidte jidisyè-la.**

Mais les 6 salariés restent déterminés et créent leur propre société (SODISCA) en 2005 et signent dans la foulée un contrat de location gérance avec TOTAL.

Dès lors, la législation est claire. La reprise d'activité met fin à la ruine du fond de commerce. Nous sommes alors en présence d'une cessation temporaire d'activités et TOTAL devait indemniser les 11 salariés sur la période 2001-2005. TOTAL n'en fera rien malgré plusieurs interpellations.

Aujourd'hui, nous sommes une nouvelle fois, dans une situation similaire où TOTAL organise la ruine du fond de commerce pour se soustraire à l'application de l'article L1224-1 nouveau du code du travail qui prévoit le transfert des contrats de travail au propriétaire du fond de commerce suite à la liquidation de la SODISCA.

Travailleurs, Peuple de Guadeloupe, 9 travailleurs de la Commune de DESHAIES sont en grève depuis le 12 Mai 2012 pour exiger l'application des dispositions de la commission paritaire administrative et la mise en oeuvre des préconisations du médiateur de la préfecture qui révèle qu'au moins 45 salariés de la collectivité sont victimes de discrimination en matière de notation et d'avancements. **Man Limè paka tann mach !**

- **Sé menn biten pou Travayè aka BMW** qui sont en grève pour exiger la poursuite des négociations annuelles obligatoires et la réintégration des salariés licenciés.

▶ Men sé osi Elie VARIEUX, « une nouvelle fois licencié » par le crédit agricole tout simplement parce qu'il défend le droit des travailleurs et les libertés syndicales.

▶ E tini dèt ankò !!!!

FO NOU PÔTÉ FÒS É SOLIDARITÉ POU YO GANNYÉ !

**Camàrades, Travailleurs, Pèp GWADLOUP,
Participons massivement :**

▶ **au meeting de soutien**

LUNDI 7 Avril DEVANT la Mutualité a 19H00

▶ **AU RASSEMBLEMENT devant le TRIBUNAL de
Pointe-à-Pitre**

MARDI 08 AVRIL à 14H00

NOU PÉKÉ FÈ DÈYÈ !

Konsèy Sendikal

Lapwent, 05.04.14